

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 01454 Numéro SIREN : 512 196 494 Nom ou dénomination : A.R.V. SAT
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2024 sous le numéro de dépôt 4697

A.R.V. SAT

Société A Responsabilité Limitée au capital social de 20 000 €

2 RUE CLAUDE RENAULT
91 690 SAINT CYR LA RIVIERE

RCS d'Evry 512 196 494

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SOCIETE A.R.V. SAT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)**

A.R.V. SAT

Société A Responsabilité Limitée au capital social de 20 000 €
2 RUE CLAUDE RENAULT
91 690 SAINT CYR LA RIVIERE
RCS d'EVRY 512 196 494

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A.R.V. SAT SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL) EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
(SAS).**

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 11 décembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Nous constatons une légère diminution du chiffre d'affaires de 3 K€ entre l'exercice clos le 30 juin 2023 et l'exercice clos le 30 juin 2022. Ainsi le chiffre d'affaires 2022/2023 s'élève à 381 K€ contre 384 K€ pour l'exercice précédent.

- Cette évolution de l'activité a, bien entendu des conséquences sur les résultats dégagés, et il est possible de constater une augmentation du résultat d'exploitation qui s'élève au 30 juin 2023 à + 39 K€ contre un résultat d'exploitation négatif de -27 K€ au 30 juin 2022.
- Le résultat net s'élève au 30 juin 2023 à + 39 K€ (contre un résultat net déficitaire au 30 juin 2022 de -30 K€).
- Au 30 juin 2023 les capitaux propres sont positifs et s'élèvent à + 73 K€.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris,

le 29 décembre 2023

W AUDIT & ADVISORY
Société de Commissariat aux comptes

Représentée par Aurélien Wegmuller
Commissaire aux comptes et à la transformation

